



Assemblée générale

Distr. limitée
14 décembre 2018
Français
Original : anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité scientifique et technique
Cinquante-sixième session
Vienne, 11-22 février 2019

Ordre du jour provisoire annoté

Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Déclaration de la Présidence.
3. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales.
4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.
5. Techniques spatiales au service du développement socioéconomique durable.
6. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre.
7. Débris spatiaux.
8. Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes.
9. Évolutions récentes des systèmes mondiaux de navigation par satellite.
10. Météorologie de l'espace.
11. Objets géocroiseurs.
12. Viabilité à long terme des activités spatiales.
13. Utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace.
14. L'espace et la santé mondiale
15. Orbite des satellites géostationnaires : nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et application, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement, sans préjudice du rôle de l'Union internationale des télécommunications.

* Le présent document a fait l'objet d'un nouveau tirage pour des raisons techniques le 31 janvier 2019.



16. Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-septième session du Sous-Comité scientifique et technique.
17. Rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Annotations¹

2. Déclaration de la Présidence

La Présidence fera une déclaration récapitulant les faits nouveaux intéressant les travaux du Sous-Comité scientifique et technique qui se sont produits depuis sa cinquante-cinquième session. Après cette déclaration, le Sous-Comité établira le calendrier de ses travaux.

3. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales

Les rapports annuels que les États Membres ont établis sur leurs activités spatiales seront communiqués au Sous-Comité ([A/AC.105/1189](#), [A/AC.105/1189/Add.1](#) et [A/AC.105/1189/Add.2](#)).

4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

Au paragraphe 20 de sa résolution 73/91, l'Assemblée générale s'est félicitée des activités de renforcement des capacités menées dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, qui offraient des avantages uniques aux États Membres, en particulier aux pays en développement, qui participent à ces activités.

Le Sous-Comité sera saisi des documents suivants :

a) Rapport du colloque ONU/Brésil sur les technologies spatiales fondamentales : Créer de nouvelles possibilités grâce aux missions spatiales de petits satellites, tenu à Natal (Brésil) du 11 au 14 septembre 2018 ([A/AC.105/1194](#)) ;

(b) Rapport sur le colloque ONU/Autriche sur l'espace au service des objectifs de développement durable et du renforcement des partenariats et de la collaboration, tenu à Graz (Autriche) du 17 au 19 septembre 2018 ([A/AC.105/1196](#)) ;

c) Rapport sur l'atelier sur les avantages socioéconomiques tirés des techniques spatiales, tenu à Brême (Allemagne) du 28 au 30 septembre 2018 ([A/AC.105/1197](#)) ;

d) Rapport sur la Réunion d'experts de l'ONU sur les retombées bénéfiques pour l'humanité des technologies de l'espace, tenue à Vienne du 4 au 6 décembre 2018 ([A/AC.105/1199](#)) ;

e) Rapport sur l'atelier ONU/Argentine sur les applications des systèmes mondiaux de navigation par satellite, tenu à Falda del Carmen (Argentine) du 19 au 23 mars 2018 ([A/AC.105/1205](#)) ;

f) Rapport sur la quatrième Conférence internationale ONU/Pakistan/Prix international du Prince Sultan bin Abdulaziz pour l'eau sur l'utilisation des techniques spatiales aux fins de la gestion de l'eau, tenue à Islamabad du 26 février au 3 mars 2018 ([A/AC.105/1206](#)).

5. Techniques spatiales au service du développement socioéconomique durable

Le Sous-Comité sera saisi d'un rapport du Forum de haut-niveau ONU/Allemagne sur le thème « Poursuivre après UNISPACE+50 et vers "Espace 2030" », tenu à Bonn (Allemagne) du 13 au 16 novembre 2018 ([A/AC.105/1204](#)).

¹ Les annotations et le calendrier indicatif des travaux ne font pas partie de l'ordre du jour que doit adopter le Sous-Comité.

Au paragraphe 9 de sa résolution [73/91](#), l'Assemblée générale est convenue que le Sous-Comité devrait convoquer de nouveau son Groupe de travail plénier.

Le Groupe de travail plénier examinera le point sur les techniques spatiales au service du développement socioéconomique durable.

6. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre

En application du paragraphe 9 de la résolution [73/91](#) de l'Assemblée générale, le Sous-Comité poursuivra l'examen de ce point.

7. Débris spatiaux

Aux paragraphes 11 et 12 de sa résolution [73/91](#), l'Assemblée générale a traité la question des débris spatiaux.

Le Sous-Comité sera saisi d'une note du Secrétariat présentant les informations communiquées par les États Membres et les organisations internationales concernant la recherche nationale sur les débris spatiaux, la sûreté des objets spatiaux équipés de sources d'énergie nucléaire et les problèmes relatifs à leur collision avec des débris spatiaux. La note contient des informations que le Secrétariat a reçues d'États Membres et d'organisations internationales ([A/AC.105/C.1/115](#) et [A/AC.105/C.1/115/Add.1](#)).

8. Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes

Au paragraphe 21 de sa résolution [73/91](#), l'Assemblée générale a salué les importants résultats obtenus et l'appui consultatif fourni à 40 États Membres dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (UN-SPIDER) depuis sa création en 2006.

Le Sous-Comité sera saisi d'un rapport intitulé « Renforcer la préparation aux catastrophes pour réagir efficacement face à l'urgence » de la Conférence internationale des Nations Unies sur les technologies spatiales aux fins de la réduction des risques de catastrophes, tenue à Beijing du 24 au 26 octobre 2018 ([A/AC.105/1198](#)), et d'un rapport sur les activités menées en 2018 dans le cadre du Programme UN-SPIDER ([A/AC.105/1190](#)).

9. Évolutions récentes des systèmes mondiaux de navigation par satellite

Au paragraphe 23 de sa résolution [73/91](#), l'Assemblée générale a noté avec satisfaction que le Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite, avec le concours du Bureau, en sa qualité de secrétariat exécutif du Comité international, ne cessait de réaliser des progrès en vue d'assurer la compatibilité et l'interopérabilité des systèmes mondiaux et régionaux de positionnement, de navigation et de synchronisation, et de promouvoir l'utilisation des systèmes mondiaux de navigation par satellite et leur intégration dans les infrastructures nationales, en particulier dans les pays en développement.

Le Sous-Comité sera saisi d'une note du Secrétariat sur la treizième Réunion du Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite, tenue à Xi'an (Chine) du 5 au 9 novembre 2018 ([A/AC.105/1191](#)), et d'un rapport sur les activités menées en 2018 dans le cadre du plan de travail du Comité international ([A/AC.105/1192](#)).

10. Météorologie de l'espace

Le Sous-Comité continuera de passer en revue les travaux menés par le Groupe d'experts sur la météorologie de l'espace ([A/AC.105/1167](#), par. 194 à 210).

11. Objets géocroiseurs

Au paragraphe 10 de sa résolution [73/91](#), l'Assemblée générale s'est réjouie de l'action que menaient le Réseau international d'alerte aux astéroïdes et le Groupe consultatif pour la planification des missions spatiales pour renforcer la coopération internationale en vue de réduire la menace potentielle que représentaient les objets géocroiseurs, avec l'aide du Bureau des affaires spatiales, qui assurait le secrétariat permanent du Groupe consultatif.

Le Sous-Comité continuera d'examiner les travaux menés par le Réseau et le Groupe consultatif ([A/AC.105/1167](#), par. 211 à 233).

12. Viabilité à long terme des activités spatiales

Le Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales, créé au titre de ce point, a achevé son mandat à la soixante et unième session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Au cours de son mandat, le Groupe avait produit, par consensus, un préambule et 21 lignes directrices aux fins de la viabilité à long terme des activités spatiales ([A/73/20](#), par. 201). Il n'est cependant pas parvenu à un consensus sur son rapport final ou sur la manière de porter devant l'Assemblée générale le préambule et les lignes directrices ([A/73/20](#), par. 207 et 208).

Le Comité, à sa soixante et unième session, a décidé que le thème de la viabilité à long terme des activités spatiales devrait devenir un point régulier à l'ordre du jour du Sous-Comité ([A/73/20](#), par. 215).

Le Sous-Comité sera saisi des documents de travail présentés par le Président du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales intitulés « Lignes directrices aux fins de la viabilité à long terme des activités spatiales » ([A/AC.105/C.1/L.366](#)) et des « Projets de lignes directrices aux fins de la viabilité à long terme des activités spatiales » ([A/AC.105/C.1/L.367](#)).

13. Utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace

Au paragraphe 9 de sa résolution [73/91](#), l'Assemblée générale est convenue que le Sous-Comité devrait convoquer de nouveau son Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace.

Le Groupe de travail poursuivra ses travaux conformément au nouveau plan de travail pluriannuel établi pour la période 2017-2021 ([A/AC.105/1138](#), annexe II, par. 9).

14. L'espace et la santé mondiale

Le Sous-Comité, à sa cinquante-cinquième session, est convenu d'inscrire à son ordre du jour un nouveau point intitulé « L'espace et la santé mondiale » ([A/AC.105/1167](#), par. 96 et annexe I, par. 13).

Le Comité, à sa soixante et unième session, est convenu qu'un groupe de travail consacré à ce point devrait être convoqué à la cinquante-sixième session du Sous-Comité. Il est également convenu que le Président de ce groupe de travail nouvellement créé et le Secrétariat présenteraient à la cinquante-sixième session du Sous-Comité, en 2019, un projet de plan de travail pluriannuel pour ce groupe de travail, en tenant compte du rôle du Groupe d'experts sur l'espace et la santé mondiale.

Le Groupe de travail sera saisi d'un document de travail qui, établi par le Président du Groupe de travail chargé de l'espace et de la santé mondiale, comprendra un projet de travail pluriannuel élaboré par ce Groupe du Sous-Comité scientifique et technique ([A/AC.105/C.1/L.376](#)).

15. Orbite des satellites géostationnaires : nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et application, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement, sans préjudice du rôle de l'Union internationale des télécommunications

En application du paragraphe 9 de la résolution [73/91](#) de l'Assemblée générale, le Sous-Comité poursuivra l'examen de ce point.

16. Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-septième session du Sous-Comité scientifique et technique

Le projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-septième session du Sous-Comité, présentant les questions à examiner en tant que thèmes de discussion/points distincts ou dans le cadre de plans de travail pluriannuels, sera soumis au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa soixante et deuxième session en 2019.

Le Groupe de travail plénier examinera le projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-septième session du Sous-Comité. Il étudiera également la gouvernance et les méthodes de travail du Comité et de ses organes subsidiaires d'après le plan de travail pluriannuel arrêté par le Comité à sa soixante et unième session ([A/73/20](#), par. 382), sur la base des recommandations émises par le Sous-Comité scientifique et technique et le Sous-Comité juridique à leurs sessions de 2018 ([A/AC.105/1167](#), annexe I, par. 16 et 17, et [A/AC.105/1177](#), annexe I, par. 9). Le Groupe de travail plénier sera saisi d'une note du Secrétariat contenant une classification des questions relatives à la gouvernance et à la méthode de travail du Comité et de ses organes subsidiaires ([A/AC.105/C.1/L.377](#)).

Conformément à l'accord conclu par le Sous-Comité à sa quarante-quatrième session, en 2007 ([A/AC.105/890](#), annexe I, par. 24), ainsi qu'à sa soixante et unième session, en 2018 ([A/73/20](#), par. 218), un colloque organisé par Comité de la recherche spatiale (COSPAR) sur le thème « Météorologie de l'espace et petits satellites » se tiendra l'après-midi du 11 février 2019.

Annexe

Organisation des travaux

1. Le calendrier des travaux du Sous-Comité scientifique et technique a été fixé de manière à offrir aux groupes de travail qui seront convoqués au titre des points 5, 13, 14 et 16 le maximum de temps possible.
2. Conformément à la décision que le Comité avait prise à sa soixante et unième session d'inscrire à son ordre du jour un nouveau point intitulé « Programme "Espace 2030" », qui y demeurera jusqu'à sa soixante-troisième session, en 2020 (A/73/20, par. 358 à 363), le Groupe de travail créé au titre de ce point se réunira pendant la cinquante-sixième session du Sous-Comité avec des services d'interprétation mis à sa disposition. Il sera saisi, dans le document A/AC.105/C.1/L.372, d'un avant-projet de structure pour son ordre du jour établi par son Bureau.
3. Le nombre de déclarations susceptibles d'être faites à chaque séance au titre du point 3, intitulé « Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales », pourra, au besoin, être limité afin de dégager suffisamment de temps pour que les autres points de l'ordre du jour puissent être examinés comme prévu. En règle générale, les déclarations ne devraient pas dépasser une durée de 10 minutes [A/70/20, par. 357 et A/AC.105/1088, par. 275 b)].
4. Il faudrait limiter à trois par séance le nombre de présentations techniques ; celles-ci devraient être étroitement liées aux points de l'ordre du jour du Sous-Comité et ne pas durer plus de 15 minutes. Le Président devrait signaler aux délégations les dépassements éventuels [A/70/20, par. 357 et A/AC.105/1088, par. 275 c)].
5. On trouvera ci-après un calendrier indicatif des travaux. Ce calendrier indique de manière générale les dates et heures auxquelles les points seront examinés au cours de la session. L'examen des différents points pourra être avancé, prolongé ou reporté en fonction des demandes des membres du Sous-Comité et des contraintes d'organisation qui pourraient apparaître au cours de la session.

Calendrier indicatif des travaux*

<i>Date</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Semaine du 11 au 15 février 2019		
Lundi 11 février	Point 1. Adoption de l'ordre du jour Point 2. Déclaration de la Présidence Point 3. Débat général	Point 3. Débat général Colloque organisé par le COSPAR sur le thème « Météorologie de l'espace et petits satellites »
Mardi 12 février	Point 3. Débat général Point 10. Météorologie de l'espace Point 12. Viabilité à long terme des activités spatiales Présentations techniques	Point 3. Débat général Point 10. Météorologie de l'espace Point 12. Viabilité à long terme des activités spatiales Présentations techniques

* À sa trente-huitième session, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique est convenu que les États membres continueraient de recevoir un calendrier indicatif des travaux, sans préjudice du temps effectivement consacré à l'examen des différents points de l'ordre du jour [Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquantième session, Supplément n° 20 (A/50/20), par. 168 et 169 b)].

<i>Date</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Mercredi 13 février	Point 3. Débat général Point 10. Météorologie de l'espace Point 12. Viabilité à long terme des activités spatiales Présentations techniques	Point 3. Débat général Point 13. Sources d'énergie nucléaire ^a Point 14. L'espace et la santé mondiale ^b Présentations techniques
Jeudi 14 février	Point 3. Débat général Point 13. Sources d'énergie nucléaire ^a Point 14. L'espace et la santé mondiale ^b Présentations techniques	Point 3. Débat général Point 13. Sources d'énergie nucléaire ^a Point 14. L'espace et la santé mondiale ^b Présentations techniques
Vendredi 15 février	Point 3. Débat général Point 7. Débris spatiaux Point 11. Objets géocroiseurs Présentations techniques	Point 3. Débat général Point 7. Débris spatiaux Point 11. Objets géocroiseurs Présentations techniques
Semaine du 18 au 22 février 2019		
Lundi 18 février	Point 3. Débat général Point 7. Débris spatiaux Point 11. Objets géocroiseurs Présentations techniques	Point 3. Débat général Point 5. L'espace au service du développement socioéconomique durable ^c Point 9. Systèmes mondiaux de satellites de navigation Présentations techniques
Mardi 19 février	Point 4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales Point 5. L'espace au service du développement socioéconomique durable ^c Point 9. Systèmes mondiaux de satellites de navigation Présentations techniques	Point 4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales Point 5. L'espace au service du développement socioéconomique durable ^c Point 9. Systèmes mondiaux de satellites de navigation Présentations techniques
Mercredi 20 février	Point 4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales Point 6. Télédétection Point 8. Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes Présentations techniques	Point 6. Télédétection Point 8. Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes Point 15. Orbite d'un satellite géostationnaire Présentations techniques

<i>Date</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Jeudi 21 février	Point 6. Télédétection Point 8. Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes Point 15. Orbite d'un satellite géostationnaire Adoption du rapport du Groupe de travail sur l'utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace Adoption du rapport du Groupe de travail chargé de l'espace et de la santé mondiale Présentations techniques	Point 15. Orbite d'un satellite géostationnaire Point 16. Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-septième session du Sous-Comité ^c Adoption du rapport du Groupe de travail plénier Adoption du rapport du Groupe de travail chargé du programme « Espace 2030 » Présentations techniques
Vendredi 22 février	Point 17. Rapport au Comité	Point 17. Rapport au Comité

^a Le Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace, qui sera de nouveau convoqué en application du paragraphe 9 de la résolution 73/91 de l'Assemblée générale, se réunira pendant la session pour examiner le point 13. Le Sous-Comité reprendra l'examen de ce point le jeudi 21 février en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.

^b Le Groupe de travail sur l'espace et la santé mondiale, qui sera de nouveau convoqué en application du paragraphe 9 de la résolution 73/91 de l'Assemblée générale, se réunira pendant la session pour examiner le point 14. Le Sous-Comité reprendra l'examen de ce point le jeudi 21 février en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.

^c Le Groupe de travail plénier, qui sera de nouveau convoqué en application du paragraphe 9 de la résolution 73/91 de l'Assemblée générale, se réunira pendant la session pour examiner les points 5 et 16. Le Sous-Comité scientifique et technique reprendra l'examen de ces points le jeudi 21 février en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail.